

**Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM  
(AFESH-UQAM)**

Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : [afesh.uqam@gmail.com](mailto:afesh.uqam@gmail.com)

## **Procès-verbal**

### **0. Procédures d'ouverture**

#### 0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 17h54.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à l'unanimité**

#### 0.2 Praesidium

Que Benoît Allard assure l'animation de la présente assemblée générale ;

Que Geneviève Jacob assure le secrétariat de la présente assemblée générale ;

Qu'Istvan Szalai et Anne sophie Bélanger assurent la garde du senti.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à l'unanimité**

#### 0.3 Ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

### **0.0 Procédure d'ouverture**

#### 0.1 Ouverture

#### 0.2 Praesidium

#### 0.3 Ordre du jour

### **1.0 Grève**

### **2.0 Adoption des états financiers**

### 3.0 Varia

### 4.0 Fermeture

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à l'unanimité**

## 1.0 Grève

### 1.1 Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la grève.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**

#### 1.1.1 Que l'on prolonge la plénière d'une heure sur la grève.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Battue à majorité**

#### 1.1.2 Que l'on termine les tours de parole de la plénière.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**

## 1.2 Proposition de grève

*1.2.1 Considérant que les stages non rémunérés constituent du travail gratuit et que ceux-ci ont cours dans les domaines traditionnellement et majoritairement féminins;*

*Considérant que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public deviennent le fardeau des travailleur.euse.s mais aussi des stagiaires, parmi lesquel.le.s sont surreprésenté.e.s les femmes, les parents-étudiant.e.s et les personnes immigrantes, au même moment où les stages déjà rémunérés permettent l'obtention de crédits d'impôts, de subventions et autres mesures d'allègement fiscal aux entreprises;*

*Considérant qu'en 2017-2018, quelques journées de grève de plus de 20 000 étudiant.e.s ont contraint*

*le gouvernement à octroyer aux étudiant.e.s en éducation une compensation financière pour leur stage final;*

*Considérant qu'une compensation financière n'est pas une solution pérenne, qu'elle ne reconnaît pas le travail accompli par les stagiaires et qu'elle n'a aucune incidence sur leurs conditions de travail;*

*Considérant que 20 associations étudiantes réparties en Outaouais, à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et à Trois-Rivières ont lancé l'ultimatum au gouvernement de déclencher la grève générale illimitée des cours et des stages à l'hiver 2019 advenant son refus de mettre en place un programme de rémunération pour tous les stages à tous les niveaux d'étude;*

*Considérant que la semaine de grève du 18 au 24 novembre 2018, menée, à son plus haut point, par près de 60 000 étudiant.e.s dans 7 régions différentes, a contraint le gouvernement à entendre les revendications étudiantes, notamment lors d'une rencontre le 13 décembre 2018;*

*Considérant que le travail entamé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a pour but de hiérarchiser les stages et les niveaux d'études, et de maintenir l'exclusion des stages de la Loi sur les normes du travail;*

*Considérant que l'Association des Étudiantes Sages-Femmes du Québec a déjà adopté un mandat de grève générale illimitée;*

*Considérant que plusieurs assemblées générales de grève se tiendront dans les prochaines semaines à travers le Québec;*

*Considérant la nécessité de maintenir des espaces de débats et d'organisation durant la grève afin de discuter de son déroulement, des actions à venir et des offres du gouvernement;*

*Considérant qu'une grève des cours n'entraîne pas une reprise complète des heures manquées;*

*Considérant que les étudiant.e.s exécutent déjà des centaines d'heures de stage durant lesquelles elles démontrent leur aptitude à exécuter des tâches dans leur milieu de travail;*

*Considérant que les journées de stages manquées à l'occasion de la grève adoptée en travail social et en enseignement à l'automne 2017, l'hiver 2018 et l'automne 2018 n'ont pas été reprises et n'ont pas*

*empêché l'atteinte des objectifs de la formation pratique;*

*Considérant la journée de la justice sociale et la Global Intern Strike le 20 février, la journée internationale des femmes le 8 mars, l'appel à la grève pour le climat le 15 mars et la journée contre la brutalité policière aussi le 15 mars;*

Que l'AFESH soit en grève le 20 février, le 8 mars et le 15 mars 2019;

Que l'AFESH soit en grève générale illimitée jusqu'à la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'enseignement à partir du 18 mars, si:

- 20 000 étudiant.e.s, incluant l'AFESH
- réparties dans 3 régions administratives
- adoptent un mandat de grève (d'une semaine, d'une semaine reconductible ou de GGI) pour la semaine du 18 au 22 mars 2019;

Qu'une première assemblée générale de reconduction de grève se tienne le vendredi 22 mars, et au minimum une fois par semaine advenant sa poursuite;

Qu'à chaque assemblée générale de reconduction se tiennent des discussions sur l'efficacité de la grève et l'état de la mobilisation, et que se tienne un vote sur la continuation ou non de la grève;

Que l'AFESH exige la rémunération de toutes les heures de stage complétées à la session hiver 2019;

Que l'AFESH s'oppose à la reprise des heures de stage manquées à l'occasion de la grève;

Qu'advenant une reprise des heures de stage, dans certains cas exceptionnels, l'AFESH défende une reprise partielle des heures manquées à l'occasion de la grève comme c'est le cas pour la formation théorique;

Que l'AFESH diffuse les informations et événements du Comité des stagiaires, et encourage une organisation multidisciplinaire contre les représailles à la suite de la grève;

Que, durant cette grève, l'AFESH participe aux rencontres hebdomadaires de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et qu'elle invite toutes et tous ses membres à y participer.

Proposée par le CUTE UQAM

**Proposition d'amendement pour ajouter à la principale :**

Que les cinq (5) cours du programme *Gestion des risques majeurs et sécurité civile* (DESS du département de géographie) soient retirés de la proposition de grève, soit les cours JUR-7005, DSA-7020, GEO-7701, GEO-8592 et SCT7400.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à majorité***

*(192 pour, 159 contre, 165 abstention)*

Retour à la principale, telle qu'amendée une (1) fois.

**Proposition d'amendement sur les deux (2) que de la principale pour qu'ils se lisent comme suit :**

Que l'AFESH soit en grève le 20 février, le 6, 7, 8 mars, le 15 mars, ainsi que la semaine du 18 au 22 mars;

Que l'AFESH soit en grève générale illimitée jusqu'à la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'enseignement, si :

- 20 000 étudiant.e.s, incluant l'AFESH
- réparties dans 3 régions administratives
- adoptent un mandat de grève reconductible ou de GGI

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Proposition de scinder l'amendement***

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à majorité***

**Proposition d'ajouter le 6, 7 mars, ainsi que la semaine du 18 au 22 mars 2019 au premier que de la proposition initiale pour qu'il se lise**

**comme suit :**

Que l'AFESH soit en grève le 20 février, le 6, 7, 8 mars, le 15 mars, ainsi que la semaine du 18 au 22 mars.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**

**Proposition de biffer au deuxième *que* «à partir du 18 mars» et biffer au dernier point «pour la semaine du 18 mars au 22 mars 2019» et ajouter après adoptent un mandat de grève «reconductible ou de GGI» pour qu'on le lise comme suit :**

Que l'AFESH soit en grève générale illimitée jusqu'à la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'enseignement, si :

- 20 000 étudiant.e.s, incluant l'AFESH
- réparties dans 3 régions administratives
- adoptent un mandat de grève reconductible ou de GGI

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Battue à majorité**

Retour à la principale, telle qu'amendée deux (2) fois.

**Proposition d'amendement pour ajouter à la principale :**

Que les cours suivants soient exclus de la proposition de grève : PSY-8412, PSY-7131-7136, PSY-7138-39, PSY-843X, PSY-8532 et PSY-8542.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Battue à majorité**

Retour à la principale, telle qu'amendée deux (2) fois.

**Proposition de scinder la principale telle qu'amendée deux (2) fois pour traiter séparément le premier *que*, le deuxième *que* et les autres.**

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

## **Battue à majorité**

Retour à la principale, telle qu'amendée deux (2) fois.

### **Proposition d'amendement pour ajouter à la principale :**

Que GEO-4005 et GEO-6200 soient exclus de la proposition qui s'applique seulement à la grève générale illimitée.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Adoptée à majorité**

Retour à la principale, telle qu'amendée trois (3) fois.

### **Proposition d'amendement pour ajouter à la principale :**

Que les quatre (4) cours du programme *DESS en système d'information géographique* (département de géographie) soient retirés de la proposition de grève, soit les cours suivant : GEO-7521, GEO-7531, GEO-7631 et GEO-8831, à l'exception des grèves du 20 février, 6,7,8 mars et 15 mars 2019.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Battue à majorité**

### **Proposition principale telle qu'amendée 3 fois :**

Que l'AFESH soit en grève le 20 février, le 6, 7, 8 mars, le 15 mars, ainsi que la semaine du 18 au 22 mars;

Que l'AFESH soit en grève générale illimitée jusqu'à la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'enseignement à partir du 18 mars, si:

- 20 000 étudiant.e.s, incluant l'AFESH
- réparties dans 3 régions administratives
- adoptent un mandat de grève (d'une semaine, d'une semaine reconductible ou de GGI) pour la semaine du 18 au 22 mars 2019;

Qu'une première assemblée générale de reconduction de grève se tienne le vendredi 22 mars, et au minimum une fois par semaine advenant sa poursuite;

Qu'à chaque assemblée générale de reconduction se tiennent des discussions sur

l'efficacité de la grève et l'état de la mobilisation, et que se tienne un vote sur la continuation ou non de la grève;

Que l'AFESH exige la rémunération de toutes les heures de stage complétées à la session hiver 2019;

Que l'AFESH s'oppose à la reprise des heures de stage manquées à l'occasion de la grève;

Qu'advenant une reprise des heures de stage, dans certains cas exceptionnels, l'AFESH défende une reprise partielle des heures manquées à l'occasion de la grève comme c'est le cas pour la formation théorique;

Que l'AFESH diffuse les informations et événements du Comité des stagiaires, et encourage une organisation multidisciplinaire contre les représailles à la suite de la grève;

Que, durant cette grève, l'AFESH participe aux rencontres hebdomadaires de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et qu'elle invite toutes et tous ses membres à y participer;

Que les cinq (5) cours du programme *Gestion des risques majeurs et sécurité civile* (DESS du département de géographie) soient retirés de la proposition de grève, soit les cours JUR-7005, DSA-7020, GEO-7701, GEO-8592 et SCT7400;

Que GEO-4005 et GEO-6200 soient exclus de la proposition qui s'applique seulement à la grève générale illimitée.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**

1.2.2 Que l'assemblée générale de l'AFESH-UQAM mandate le rectorat de l'UQAM ainsi que la Faculté des sciences humaines de présenter et de défendre cette proposition auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), du Conseil d'administration de l'UQAM et toutes autres instances internes et externes qui traitent de la question des stages.



*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à l'unanimité**

### 1.3 Proposition sur la mobilisation des syndicats dans le cadre de la grève des stages

#### *1.3.1 Considérant que les stagiaires sont déjà des travailleurs.enses;*

*Considérant que les stages non rémunérés constituent du travail gratuit qui fait tendre à la baisse les salaires de tous les travailleurs.enses;*

*Considérant que la lutte pour la rémunération des stages ne doit pas reposer seulement sur les épaules des étudiant.e.s;*

*Considérant que la lutte pour la rémunération des stages s'inscrit dans une lutte plus large contre l'austérité et l'exploitation;*

*Considérant que la mobilisation des travailleurs.enses est historiquement le levier le plus puissant pour faire plier les gouvernements;*

*Considérant que la rémunération des stages est appuyée par une quinzaine de syndicats, dont les suivants,*

- *Syndicat des étudiants et étudiantes employé-e-s de l'UQAM (SÉTUE)*
- *Conseil central du Montréal métropolitain CSN,*
- *Centrale des syndicats du Québec (CSQ),*
- *Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS),*
- *Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ),*
- *Fédération du personnel professionnel des collèges (FCCP),*
- *Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ),*
- *etc.;*

Que l'AFESH fasse un appel aux centrales syndicales pour qu'elles appuient la grève des stages par des actions de solidarité concrètes, à commencer par une ou des manifestations et des piquets de grève de solidarité;

Que l'AFESH entame les démarches nécessaires afin d'aller dans les assemblées et rencontres syndicales pour demander aux syndiqués de poser des actions de solidarité;

Que l'AFESH utilise les journées de grève pour mobiliser les travailleurs.euses en poursuivant les visites des milieux de stage;

Que l'AFESH enjoigne les syndicats locaux des lieux de travail où des étudiants sont en stage non-rémunéré de participer au mouvement de grève lors de la semaine du 18 au 22 mars;

Que l'AFESH exige que les stagiaires obtiennent des salaires de syndiqué pendant leurs stages;

Que l'AFESH exige que les stagiaires aient droit à la représentation syndicale.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**

## **2.0 Adoption des états financiers**

2.1 Que l'on adopte les états financiers 2017-2018, tels que présentés à l'Assemblée générale.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**

## **3.0 Varia**

## **4.0 Fermeture**

Fermeture à 21h53.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

**Adoptée à majorité**